



SURMENAGE

À partir de septembre, le centre pénitentiaire du Havre verra son taux de personnel de surveillance **chuter brutalement de 84 % à seulement 80 %**. Cette baisse n'est pas un simple chiffre : **elle représente une dégradation réelle de nos conditions de travail, de la sécurité et du service public de la Justice.**

FO JUSTICE Le Havre ALERTE CETTE SITUATION INACCEPTABLE

- **Moins de surveillants = plus de risques** pour les agents, les personnes détenues et l'ensemble de la structure.
- **Charge de travail en hausse**, tensions ENCORE PLUS accrues, fatigue généralisée.
- **Sécurité fragilisée**, alors que les missions ne cessent de se multiplier.
- **Aucune anticipation réelle**, aucune solution durable proposée par l'administration.

La santé physique et mentale sont essentielles au travail. Nous dénonçons :

- **ces charges de travail et ces pressions morales** auxquelles les agents doivent faire face au quotidien
- les missions que nous imposent l'administration et que **la hiérarchie nous demande d'exécuter sans bouger.**

Rappelons que les personnels se doivent **mutuellement respect, aide et assistance, et non critiques, isolement et abandon.**

DES EFFECTIFS QUI S'EFFONDRENT, DES MISSIONS QUI EXPLOSENT... ET CERTAINS VEULENT NOUS EN RAJOUTER

En effet, le syndicat Ufap du CP LORIENT-PLOEMEUR souhaite nous faire cadeau de certaines personnes détenues puisque notre taux de couverture est de 136%. Le syndicat **FO justice** trouve inconcevable que des **représentants de personnels** puissent vouloir se décharger sans connaître réellement nos conditions de travail.

Cette baisse d'effectif représente **des postes non-couverts (promenades, activités...), de l'ilotage sur plusieurs étages, des surveillances en moins, mais des risques en plus.** A croire qu'il faut qu'un drame touche à l'intégrité physique de ses usagers pour espérer voir son effectif de personnels augmenter.

FO JUSTICE EXIGE :

- **Des recrutements à la hauteur des besoins réels du terrain**
- **Une reconnaissance des contraintes et de la pénibilité du travail par la hiérarchie**
- **Une priorisation des rendez-vous et des audiences**
- **Un soutien actif et une coopération de TOUS dans les bâtiments**

FO JUSTICE NE LAISSERA PAS FAIRE !

Nous sommes déterminés, engagés, aux côtés des personnels tous les jours.

SLP FO Justice CP Le Havre
Le : 29 07 2026

